CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E87895** **VALABLE JUSQU'AU** **27/10/2027**

ÉDITÉ LE 27/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2004

Raison sociale : ANTUNES ETANCHEITE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 26/07/2024

Capital : 100 000

711 RUE DE CHAUNY
60400 NOYON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM COMPIEGNE

Siret : 451 589 790 00018

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 3332380

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 3752685804

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 3752685804

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Téléphone : 03 44 09 00 19 **Fax :** 03 44 09 00 19

Portable : 06 80 89 48 86

Responsabilité légale :
GONCALVES ANTUNES ARMANDO PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : contact@antunes-etancheite.fr

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 284 930 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante)	7	05/07/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

27/07/2026 15:11

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.